

KLÖCKNER DISTRIBUTION INDUSTRIELLE

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance Capital de 70.000.000 €

Siège Social : 173-179, boulevard Félix-Faure – AUBERVILLIERS (Seine-Saint-Denis)

542 086 350 RCS BOBIGNY



**PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
REUNIE A TITRE EXTRAORDINAIRE LE 19 OCTOBRE 2009**

EXTRAIT

L'an deux mille neuf,

Le 19 octobre, à 9 heures 30,

Les actionnaires de la société KLÖCKNER DISTRIBUTION INDUSTRIELLE, Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance, se sont réunis au siège social en Assemblée Générale ORDINAIRE tenue à titre Extraordinaire.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre du 1^{er} octobre 2009.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par les membres de l'Assemblée, tant en leur nom qu'en qualité de mandataires.

En l'absence du Dr. Thomas LUDWIG, Président du Conseil de Surveillance, la séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Gisbert RÜHL, Vice-Président.

Monsieur Helmut GEISEN, l'actionnaire représentant, tant par lui-même que comme mandataire, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, est appelé comme scrutateur.

Monsieur Jean COEUR est désigné comme secrétaire.

Le Président déclare en outre que le Cabinet KPMG SA, Département KPMG Audit, Commissaire aux comptes de la Société, a été régulièrement convoqué et est absent excusé.

157

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que le quorum est atteint, les actionnaires présents ou représentés possédant plus d'un cinquième des actions composant le capital social et ayant droit de vote.

L'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer

Première résolution

Messieurs Bruno THERET et Philippe ORMANCEY ayant fait part de leur décision de démissionner respectivement à effet des 7 et 8 septembre 2009, de leurs mandats de Membre du Conseil de Surveillance, pour convenances personnelles,

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport du Directoire, prend acte de ces démissions, remercie chaleureusement Monsieur THERET pour son action menée au sein du Conseil depuis avril 2005, ainsi que Monsieur ORMANCEY, et décide de nommer à effet de ce jour, en qualité de nouveaux Membres du Conseil de Surveillance de la Société

* Monsieur Ulrich BECKER, domicilié Schillerstraße 15 a – D 47239 Duisburg, en remplacement de Monsieur Bruno THERET, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,

* Monsieur Oliver BOSSE, domicilié Pastor-Brühl-Straße 40 – D 40474 Düsseldorf, en remplacement de Monsieur Philippe ORMANCEY, pour la durée restant à courir de son mandat, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013,

Messieurs BECKER et BOSSE ayant déclaré par avance satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice des mandats précités, et fait savoir qu'ils acceptaient ces mandats, remercient les actionnaires de la confiance qui leur est témoignée.

Le Conseil de Surveillance sera désormais composé comme suit :

- Dr. Thomas LUDWIG, Président,
- Monsieur Gisbert RÜHL, Vice-président,
- Monsieur Ulrich BECKER,
- Monsieur Helmut GEISEN,
- Monsieur Oliver BOSSE.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

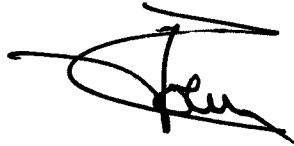


Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités légales et réglementaires de publicité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

« Extrait certifié conforme à l'original »

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' followed by 'eu'.